

Québec, le 12 août 2022

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/22-95

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Demande de transmission de tout guide, grille d'analyse, balises, critères d'évaluation, méthodes de recommandation, etc. permettant à la Direction de l'enseignement privé de procéder à l'analyse de la capacité financière des établissements privés lors de l'analyse de demande d'un nouveau permis, de l'ajout d'une installation ou d'un nouveau programme.

Vous trouverez ci-annexé les documents pouvant répondre à votre demande. Toutefois, nous vous informons que des informations techniques et financières ont été masquées puisque leur divulgation pourrait causer une perte à l'organisme ou procurer un avantage appréciable à une autre personne, et ce, en vertu de l'article 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 (ci-après « la Loi »). Vous trouverez également une reproduction de l'article ci-mentionné.

Nous vous soulignons que ces documents sont des outils de travail évolutifs, qui soutiennent l'analyse effectuée par les professionnels et que chaque demande peut avoir des spécificités particulières dont il faut tenir compte. Il est à noter que ces documents sont susceptibles d'évoluer et peuvent différer d'une année à l'autre.

...2

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JC/mc

p. j. 10

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

Nom de l'établissement	
Type d'établissement	Subventionné ou Non subventionné
Numéro de la demande ETAPE	
Type de demande	
Objet de la demande	

SUIVI DU TRAITEMENT DE LA DEMANDE - INTERVENANTS

	Effectué par (initiales)	Vérifié par (initiales)	Remarques
Analyse préliminaire			
Analyse financière			
Analyse des prévisions budgétaires			
Analyse des droits de scolarité			
Analyse de l'effectif scolaire			
Rédaction de la LAVID			
Rédaction du rapport d'analyse			
Rédaction la lettre de refus			
<i>Autres tâches (décrire la tâche)</i>			

NOTES

[illegible]

Nom de l'établissement	0
Numéro de la demande ETAPE	0

CAPACITÉ FINANCIÈRE

BILAN	2020-2021	2019-2020	Remarques
Actif à court terme			
Actif à long terme			
Total des actifs	0	0	
Passif à court terme			
Passif à long terme			
Total des passifs	0	0	

ÉTAT DES RÉSULTATS	2020-2021	2019-2020	Remarques
Total des revenus			
Total des dépenses			
Bénéfice net ou perte nette	0	0	

Bénéfices non répartis ou déficit accumulé			
--	--	--	--

RATIOS FINANCIERS	2020-2021	2019-2020	Remarques
Fonds de roulement (en \$)	0	0	
Ratio du fonds de roulement	#DIV/0!	#DIV/0!	
Ratio d'endettement (en %)	#DIV/0!	#DIV/0!	

TRÉSORERIE NETTE	Analyse 1 - Données initiales	Analyse 2 - Données modifiées en réponse à (préciser)	Analyse 3 - Données modifiées en réponse à (préciser)	Remarques
Fonds de roulement (bilan)	0	0	0	
Besoin en fonds de roulement (prévisions budgétaires)				
Trésorerie nette	0	0	0	

FONDS DISPONIBLES EN CAS DE TRÉSORERIE NETTE NÉGATIVE	
Description (facilité de crédit, prêt, placements, etc.)	
Montant	
Remarques	

	2019-2020		2018-2019	
	Subventionné	Non subventionné	Subventionné	Non subventionné
Moyenne du ratio de fonds de roulement	1,98	1,23	0,97	0,86
Moyenne du ratio d'endettement	50,32%	88,93%	50,73%	100,90%

Nom de l'établissement	0
Numéro de la demande ETAPE	0

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (ANNEXE 6)

Analyse 1 - Données initiales

Inscrire les données dans les colonnes B à H en fonction de la demande [afficher/masquer les colonnes]

REVENUS	Années d'opération		2021-2022	2022-2023	2021-2022 Sans l'agrément demandé	2022-2023 Si demande d'agrément		Remarques
	Première	Deuxième				refusée	approuvée	
1 - Revenus générés par l'établissement scolaire								
Subventions du Ministère								Valider avec l'allocation initiale
Autres subventions								
Ententes de scolarisation								
Contribution du client :								
- Frais d'admissibilité (à l'ouverture du dossier)								
- Droits d'inscription (à la signature du contrat)								
- Droits de scolarité - Préscolaire, primaire et secondaire								
- Droits de scolarité - Collégial								Valider avec le tableau ventilant les revenus de droits de scolarité
Total des droits de scolarité	0	0	0	0	0	0	0	
Frais accessoires :								
- Transport								
- Pension								
- Service de garde et de surveillance								
- Activités parascolaires								
- Matériel scolaire ou d'apprentissage								
- Autres								
Autres contributions								
Dons								
Revenus de location								
Revenus de placements								
Autres revenus								
2 - Revenus d'autres sources								
Revenus d'autres sources								
Total des revenus	0	0	0	0	0	0	0	
DÉPENSES	Première	Deuxième						
Rémunération et contribution de l'employeur :								Valider avec l'annexe 3 et l'organigramme
Personnel de direction								
Personnel enseignant :								
- Préscolaire								
- Primaire								
- Secondaire								
- Enseignement particulier								
- Formation professionnelle								
- Collégial								
- Personnel enseignant suppléant et surveillant de classe								
Total du personnel enseignant	0	0	0	0	0	0	0	
Personnel professionnel								
Personnel de soutien administratif								
Personnel de soutien technique et paratechnique								
Personnel de soutien ouvrier								
Autres personnels								
Frais de déplacement								
Services, honoraires et contrats								
Fournitures et matériel :								
- Matériel didactique								
- Manuels scolaires								
- Volumes et périodiques								
- Papeterie et matériel de bureau								
- Logiciels								
- Autres fournitures								
Transport des élèves								
Entretien et réparation								
Location de locaux								Valider avec le bail de location
Consommation énergétique								
Amortissement								
Paiement d'intérêts								
Autres dépenses								
Total des dépenses	0	0	0	0	0	0	0	
Résultats avant impôt	0	0	0	0	0	0	0	
Impôt sur le revenu								
Résultats estimés	0	0	0	0	0	0	0	
INVESTISSEMENTS	Première	Deuxième						
Acquisitions d'immobilisations :								
- Mobilier								
- Matériel informatique								
- Appareillage ou outillage								
- Matériel roulant								
- Immeuble (terrains ou bâtisses)								
- Améliorations locales								
- Autres								
Acquisition de placements								
Total	0	0	0	0	0	0	0	
FINANCEMENT	Première	Deuxième						
Remboursement de capital								
Nouveaux emprunts envisagés								
Total	0	0	0	0	0	0	0	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	0	0	0	0	0	0	0	

Collèges privés non subventionnés

DS : droits de scolarité

[illegible]

Collèges privés subventionnés

[illegible][illegible]

Règlement sur les établissements d'enseignement privés ou collégial - Article 10

Régime budgétaire et financier des établissements privés d'enseignement collégial - Annexe 104 - Point n° 10 :

Le régime budgétaire et financier des établissements privés d'enseignement - Article 104 - Point 10 :

L'article 10 du chapitre V du Règlement sur les établissements d'enseignement privés ou collégial stipule que le montant maximal de la contribution financière à édifier d'un étudiant est égal au montant de base alloué pour cet étudiant. Aux fins d'interprétation, le montant de base mentionné dans la Loi équivaut au total du montant fixe et du montant de base établis dans les règles budgétaires.

Droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec et étudiants internationaux	Oui ou non	Remarques
Est-ce que les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont conformes à l'annexe 15A?		
Est-ce que les droits de scolarité des étudiants internationaux sont conformes à l'annexe 15B?		

Droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec et des étudiants internationaux = montant fixe (annexe 103) + montant de base (annexe 103) + montant additionnel (annexe 114)

Comparaison avec les autres établissements

Code du programme	Nom du programme d'études	Nom de l'établissement	DS - Étudiants locaux	DS - Étudiants internationaux	Nombre d'heures	DS par heure - Étudiants locaux	DS par heure - Étudiants internationaux	Remarques
	Inscrire les données du Programme 1 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne					#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes					#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
	Moyenne		#DIV/0!	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 2 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne					#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes					#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
	Moyenne		#DIV/0!	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 3 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne					#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes					#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
	Moyenne		#DIV/0!	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 4 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne					#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes					#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
	Moyenne		#DIV/0!	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 5 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne					#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes					#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
	Moyenne		#DIV/0!	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 6 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne					#DIV/0!	#DIV/0!	
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes					#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
						#DIV/0!	#DIV/0!	
	Moyenne		#DIV/0!	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!	

EFFECTIF SCOLAIRE (ANNEXE 8)

[illegible]

Effectifs scolaires des années précédentes

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Revenus (secteur collégial)				

Tenir compte de la capacité d'accueil et du NMÉA
Analyser la corrélation des revenus avec les effectifs scolaires des années précédentes

Comparaison avec les autres établissements

Code du programme	Nom du programme d'études	Nom de l'établissement	Effectif	Remarques
	Inscrire les données du Programme 1 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne			
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes			
		Moyenne	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 2 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne			
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes			
		Moyenne	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 3 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne			
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes			
		Moyenne	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 4 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne			
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes			
		Moyenne	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 5 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne			
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes			
		Moyenne	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 6 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne			
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes			
		Moyenne	#DIV/0!	
	Inscrire les données du Programme 7 de l'établissement qui fait la demande sur cette ligne			
	Inscrire les données de comparaison des autres établissements sur les lignes suivantes			
		Moyenne	#DIV/0!	

Nom de l'établissement	0
Numéro de la demande ETAPE	0

PLAN DE REDRESSEMENT

À venir

BALISES POUR L'ANALYSE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

BALISES	INDICATEURS	OBJETS DE VÉRIFICATION
Conformité des états financiers et respect des exigences concernant les états financiers (fiabilité et qualité de l'information financière)	Analyse basée sur les derniers états financiers <u>audités</u> ou le bilan d'ouverture <u>audité</u>	
Capacité financière suffisante pour couvrir les besoins financiers à court terme (solvabilité)	Fonds de roulement positif	
	Ratio d'endettement inférieur au seuil d'acceptation	
	Trésorerie nette positive	
	Si la trésorerie nette est négative, l'établissement doit avoir accès à des fonds disponibles facilement (facilité de crédit, placements, etc.) pour couvrir la trésorerie nette négative	
Réalisme et justesse des prévisions budgétaires	Réalisme et justesse des prévisions de <u>revenus</u>	
	Réalisme et justesse des prévisions de <u>dépenses</u>	
	Réalisme et justesse des prévisions pour les <u>investissements</u> et le <u>financement</u>	
	Réalisme des prévisions d' <u>effectifs scolaires</u>	
	<u>Droits de scolarité</u>	
Qualité de la gestion financière	Résultats d'exploitation excédentaires	
	Absence ou diminution du déficit accumulé	
Autres éléments	Notes complémentaires	
	Plan de redressement	
	Activités d'exploitation	

2021-2022

Nom de l'établissement :

[illegible]

2022-2023

	préscolaire	primaire	secondaire
Nombre élèves prévu			
Droits de scolarité			

[illegible]

Dépenses
Salaires
Honoraires professionnels
Fournitures et matériel
Transport
Entretien et réparations
Location locaux
Consommation énergétique
Dépenses de bureau
Paiement d'intérêts
Amortissement
Autres
TOTAL

[illegible]

Analyse financière
Établissement
Pour l'exercice

Bilan	2021	Ratio	2020	Ratio	Variation
Actifs à court terme					0
Passifs à court terme					0
Fonds de roulement	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0
Immobilisations					0
Dettes à long terme					0
Avances à payer					0
Total des passifs	0		0		0
Total des actifs	0		0		0
Ratio d'endettement		#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!
Actifs nets					0

État des résultats	2021	Ratio	2020	Ratio	Variation
	sur le revenu		sur le revenu		
Revenus		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Salaires		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Amortissement		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Honoraires professionnels		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Nourriture		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Dépenses (emplacement)		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Dépenses administratives		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Frais financiers		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Autres dépenses		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Revenus d'exploitation brut	0		0		0
Dépenses	0		0		0
Résultat d'opération	0		0		0
Ratio des dépenses / revenus		#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!

Clientèle	2021	2020	Variation
Clientèle totale	0	0	0
Primaire			
Dépenses /clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Revenus bruts /clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Évolution financière
Établissement
Pour l'exercice

Bilan	2021	2020	2019	2018	2017
Actifs à court terme					
Passifs à court terme					
Fonds de roulement	0	0	0	0	0
Ratio du fonds de roulement	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Immobilisations					
Dettes à long terme					
Total des passifs	0	0	0	0	0
Total des actifs	0	0	0	0	0
Ratio d'endettement	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Avances à recevoir					
Avances à payer					
Actifs nets					

État des résultats	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus					
Salaires					
Amortissement					
Honoraires professionnels					
Nourriture					
Dépenses (frais direct)					
Dépenses (emplacement)					
Dépenses administratives					
Frais financiers					
Autres dépenses					
Revenus d'exploitation brut	0	0	0	0	0
Dépenses	0	0	0	0	0
Résultat d'opération	0	0	0	0	0
Ratio des dépenses/revenus	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Clientèle	2021	2020	2019	2018	2017
Clientèle totale	0	0	0	0	0
Primaire					
Dépenses /clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Revenus /clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Surplus (perte) / clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Analyse financière prévisionnelle
Établissement
Pour l'exercice

État des résultats	2022	Ratio	2023	Ratio	Variation
	sur le revenu		sur le revenu		
Droits de scolarité et d'inscription		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Frais de garde		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Activités parascolaires		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Matériel scolaire		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Autres contributions		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Loyer		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Autres revenus		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Dépenses salariales		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Honoraires professionnels		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Fournitures et matériel		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Entretien et réparation		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Consommation énergétique		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Amortissement		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Paieement d'intérêts		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Autres		#DIV/0!		#DIV/0!	0
Revenus d'exploitation bruts	0		0		0
Dépenses	0		0		0
Résultat d'opération	0		0		0
Ratio des dépenses / revenus		#DIV/0!		#DIV/0!	0

Clientèle	2022	2023	2024
Clientèle totale	0	0	0
Primaire			
Secondaire			
Dépenses / clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	
Revenus / clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	
Surplus (perte) / clientèle	#DIV/0!	#DIV/0!	

Établissement
Analyse financière
Au 30 juin 2021

Fonds de roulement

Immobilisations

Dettes à long terme

Avances à payer

Endettement

Actifs nets

Opérations entre apparentés

Opérations de l'exercice et opérations prévues pour les prochains exercices

Clientèle

Conclusion

Préparée par

Date

Balises analyse financière

Les vérifications suivantes sont faites pour les demandes de délivrance, de renouvellement ou de modifications (changement adresse, ajout de programmes, ajout installation).

1. Vérification des états financiers :

- Vérification du fonds de roulement : 





- Vérification du ratio d'endettement par rapport à la moyenne des établissements agréés des cinq dernières années.
- Vérification si l'établissement a réalisé un déficit la dernière année. S'il en a réalisé les dernières années 

Dans le cas d'une demande de délivrance où les états financiers ne seraient pas disponibles, un budget de caisse est demandé si des investissements sont prévus. Sinon, on ne valide que les prévisions budgétaires (voir point suivant).

2. Vérification des prévisions budgétaires :

- On vérifie si l'établissement prévoit des déficits au cours des deux prochains exercices. 

- On vérifie si les données sont cohérentes avec les derniers états financiers. Sinon, on demande des explications.
- On valide les calculs de droits de scolarité, les montants de location, les salaires, etc.

Dans les cas de délivrance, d'ajout d'une installation ou d'un changement d'adresse, les documents suivants peuvent être demandés si la construction d'un bâtiment est prévue :

- Une offre de financement d'une institution financière.
- Une soumission pour les travaux.
- Une estimation pour le mobilier et les équipements requis.
- Un budget de caisse.

Dans le cas d'une demande d'ajout de programmes, les documents suivants peuvent être demandés :

- Une offre de financement d'une institution financière.
- Une estimation pour le mobilier et les équipements requis.
- Un budget de caisse.

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCES AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).